
RÉSUMÉ

1. L'économie de Singapour est, depuis longtemps, caractérisée par une forte croissance, une inflation modérée, un faible taux de chômage, de vastes réserves budgétaires et monétaires, une stabilité financière et une ouverture au commerce et à l'investissement internationaux. Ces bons résultats ont été soutenus par des politiques macroéconomiques solides, qui ont permis d'accroître considérablement le niveau de vie au cours des 20 dernières années. Aujourd'hui, Singapour a l'un des PIB par habitant les plus élevés d'Asie (59 819 USD).

2. Entre 2016 et 2019, l'économie singapourienne a progressé à un taux annuel moyen de 3,1%, sous l'effet principalement de la consommation intérieure et, certaines années, des exportations nettes, tandis que la contribution de l'investissement brut a été modeste. Du côté de l'offre, le secteur des services est le principal contributeur au PIB (70%) et à l'emploi (76%), suivi par le secteur manufacturier (21,5% et 12,4%, respectivement), les parts de l'agriculture, de la pêche et des industries extractives étant négligeables.

3. En 2020, la pandémie de COVID-19 a porté un coup dur à l'économie singapourienne car les mesures d'endiguement et les restrictions en matière de voyages mises en place pour répondre à la crise sanitaire, tant au niveau interne qu'à l'étranger, ainsi que la chute de la demande extérieure et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, ont eu de lourdes conséquences sur l'activité économique. De ce fait, le PIB s'est contracté de 5,4% en 2020. Pour atténuer les retombées économiques de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a instauré une série de mesures budgétaires et monétaires par la mise en œuvre de cinq budgets entre février et octobre 2020, pour un montant total de 100 milliards de SGD (près de 20% du PIB). Les mesures de soutien comprenaient des transferts d'espèces et un soutien des revenus, des subventions salariales, un soutien à l'amélioration des compétences, un allègement de l'impôt foncier et de l'impôt sur les sociétés, des dérogations relatives à la location, la fourniture d'un financement abordable (en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME)) et des incitations à l'adoption de nouvelles technologies.

4. Conformément à son cadre budgétaire, le gouvernement a maintenu un budget équilibré pendant la période 2016-2019. Toutefois, un déficit estimé à 13,9% du PIB a été enregistré en 2020, principalement en raison de l'augmentation des dépenses liées à la mise en œuvre des cinq budgets pour soutenir l'économie. L'Autorité monétaire de Singapour a répondu à la crise en assouplissant la politique monétaire, qui est centrée sur le taux de change, en augmentant les liquidités dans le système financier et en mettant en place des programmes destinés à faciliter l'octroi de prêts. Les autorités s'attendent à ce que l'économie se redresse progressivement en 2021, quoique de manière inégale selon les secteurs.

5. Pendant la période considérée, Singapour a enregistré un excédent important du compte courant, soit en moyenne 16% du PIB entre 2016 et 2020, en raison d'excédents importants de la balance du commerce des marchandises. Du fait de sa position extérieure solide et de son statut de plate-forme financière internationale, Singapour a accumulé d'importantes réserves de change, qui s'élevaient à 362 milliards d'USD en 2020.

6. Singapour reste une économie très ouverte, son commerce bilatéral (marchandises et services) représentant 320% du PIB. Le commerce en entrepôt en représente une grande partie, ce qui reflète le statut de plate-forme commerciale du pays: en 2020, 55% des exportations totales de marchandises étaient des réexportations. Les flux commerciaux de Singapour indiquent que la région Asie-Océanie constitue le principal marché et le premier fournisseur du pays, bien que les États-Unis, l'Union européenne (UE-27) et d'autres pays extérieurs à la région restent des partenaires commerciaux importants. Les exportations de Singapour sont dominées par les produits manufacturés (74% des exportations totales de marchandises), les machines et le matériel électrique (notamment les circuits intégrés électroniques) étant les principaux produits exportés. Les importations sont elles aussi concentrées sur les produits manufacturés, suivis du pétrole et des produits minéraux. Les principaux services exportés comprennent divers services fournis aux entreprises, ainsi que les services de transport et les services financiers. Les flux d'investissement étranger direct (IED) montrent l'importance des partenaires extrarégionaux, comme les États-Unis, l'UE-27 et le Royaume-Uni, qui sont des sources d'investissement. Le volume important des flux entrants d'IED peut indiquer que Singapour offre un environnement favorable à l'activité des entreprises et des régimes d'investissement attractifs.

7. Les difficultés auxquelles l'économie singapourienne sera confrontée dans un avenir proche incluent un éventuel ralentissement de la reprise du commerce mondial de marchandises, une baisse des exportations de services de transport et de services relatifs aux voyages en raison des restrictions prolongées à la mobilité internationale, des tensions commerciales continues entre de grandes économies et l'incertitude concernant l'évolution de la pandémie de COVID-19. En tant que plate-forme financière internationale, Singapour est exposée à l'instabilité des marchés financiers, notamment en raison des afflux de capitaux importants enregistrés au fil des ans, qui ont donné lieu à un passif extérieur considérable. À moyen terme, les difficultés structurelles comprennent le vieillissement rapide de la population, la nécessité d'améliorer encore la répartition des revenus, les inadéquations de compétences sur le marché du travail et l'adaptation à l'évolution technologique. Pour surmonter ces difficultés, Singapour s'est lancée dans un programme de transformation économique fondé sur les recommandations publiées en 2017 par le Comité de la future économie. L'objectif consiste à établir une économie créatrice de valeur qui soit ouverte et connectée au monde en renforçant les compétences et les capacités et en soutenant l'innovation et le passage au numérique. Parmi les stratégies visant à atteindre cet objectif figure la mise en œuvre de 23 Feuilles de route pour la transformation industrielle, qui couvrent environ 80% du PIB de Singapour.

8. Les principaux objectifs de la politique commerciale de Singapour, qui sont restés globalement inchangés pendant la période considérée, consistent à élargir les possibilités à l'étranger pour les entreprises basées dans le pays, à promouvoir un environnement commercial prévisible et équitable et à réduire au minimum les obstacles à l'importation et à l'exportation, en améliorant l'environnement commercial et économique de Singapour. Les autorités notent que les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont renforcé l'importance du maintien de la connectivité et de l'ouverture de Singapour au monde. En tant que fervent défenseur du système commercial multilatéral fondé sur des règles, Singapour est co-organisatrice de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique et elle participe aux initiatives conjointes sur la facilitation de l'investissement et sur les micro, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale. Elle est également partie à l'Accord sur les technologies de l'information. Pendant la période à l'examen, Singapour a présenté 113 notifications à 11 comités de l'OMC.

9. Pendant la période considérée, Singapour n'a été impliquée dans aucun différend commercial à l'OMC, que ce soit en tant que partie plaignante ou partie défenderesse. Toutefois, elle a participé activement au mécanisme de règlement des différends en tant que tierce partie. Singapour est membre de l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire.

10. Singapour considère que les accords de libre-échange (ALE) complètent le système commercial multilatéral et a élargi la portée de ses ALE pour y inclure des questions telles que le commerce électronique, les droits de propriété intellectuelle (DPI), la concurrence, les marchés publics et le règlement des différends. Elle dispose d'un réseau de 27 ALE, dont 7 sont des accords conclus dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Pendant la période considérée, Singapour a signé sept nouveaux accords et en a réexaminé ou actualisé sept autres. La part des échanges avec les partenaires préférentiels dépasse 95%, tant pour les exportations que pour les importations.

11. Le régime d'investissement de Singapour n'a connu aucun changement majeur depuis le dernier examen. La politique générale vise à attirer l'investissement étranger, et les investisseurs nationaux et étrangers sont soumis à la même législation de base. Il y a toutefois certaines limitations concernant la participation étrangère et le champ d'activité des entreprises, ainsi que certaines restrictions en matière de résidence visant des secteurs considérés comme stratégiques et/ou essentiels pour la sécurité nationale, tels que la radiodiffusion, les médias d'information nationaux, les services bancaires de détail, les services juridiques et comptables, les ports et aéroports, et la propriété résidentielle.

12. Singapour dispose de vastes réseaux d'accords bilatéraux d'investissement et de conventions fiscales bilatérales. La Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, conclue sous les auspices de l'OCDE, est entrée en vigueur pour Singapour en 2016.

13. Les procédures douanières sont restées globalement inchangées depuis le dernier examen. Elles sont entièrement numérisées et menées avec rapidité par le biais du guichet unique national TradeNet. Depuis septembre 2018, la plate-forme commerciale en réseau (NTP), un nouvel

écosystème unique pour le commerce et la logistique, relie les acteurs tout au long de la chaîne de valeur commerciale à Singapour et à l'étranger. La NTP remplacera progressivement TradeNet en tant que plate-forme unique pour les demandes de permis douaniers.

14. Singapour est depuis longtemps au premier plan des initiatives en matière de facilitation des échanges. Elle a été l'un des premiers Membres de l'OMC à ratifier l'Accord sur la facilitation des échanges et a mis en œuvre toutes les dispositions de ce dernier depuis l'entrée en vigueur de l'Accord en 2017. Singapour continue d'exploiter son Système intégré de facilitation des échanges fondé sur le risque (TradeFIRST), en vertu duquel les autorités douanières appliquent des mesures de facilitation des échanges pour les entreprises d'après une évaluation de ces dernières selon un classement en cinq catégories (du niveau de base au niveau supérieur). Singapour a également entrepris des efforts de facilitation des échanges au sein de l'ASEAN, y compris pour la mise en œuvre du guichet unique de l'ASEAN à partir de décembre 2019.

15. Dans le cadre du régime de droits NPF appliqués de Singapour, tous les produits sont assujettis à un taux nul, à l'exception de quatre lignes tarifaires correspondant à deux catégories de produits (stout ou porter; et autres bières de malt, y compris l'ale). Environ 30% de l'ensemble des lignes tarifaires ne sont pas consolidées, ce qui pourrait donner lieu à une certaine imprévisibilité pour les négociants. Une taxe à la consommation (taxe sur les marchandises et les services) de 7% est perçue sur les marchandises importées et les marchandises produites dans le pays. Des droits d'accise sont perçus sur les boissons alcooliques, le tabac et les produits du tabac, les véhicules automobiles et les carburants pour moteurs, nationaux et importés; les droits visant les produits du tabac et les carburants pour moteurs ont augmenté pendant la période à l'examen. Des prohibitions à l'importation et des prescriptions en matière de licences d'importation (en grande partie non automatiques) sont appliquées principalement pour des raisons de santé, de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement, ou pour se conformer aux dispositions des accords internationaux. Le cadre général des contrôles à l'importation est resté fondamentalement inchangé.

16. Pendant la période considérée, aucune modification n'a été apportée au cadre juridique de Singapour régissant l'application de mesures antidumping et de mesures compensatoires et aucune mesure de ce type n'est actuellement en vigueur. Singapour n'a pas de législation sur les sauvegardes.

17. Divers produits sont soumis à des contrôles à l'exportation pour des raisons de sécurité, de sûreté, de santé et de protection de l'environnement, ou pour honorer des engagements internationaux. Il n'y a pas de taxes ni d'impositions à l'exportation. Pour pallier la taille limitée de son marché intérieur, Singapour aide les entreprises basées dans le pays à se développer sur les marchés étrangers au moyen d'activités de promotion des exportations et d'aide à la commercialisation, d'un soutien financier et d'incitations fiscales. Par exemple, dans le cadre du Programme des négociants mondiaux (GTP), les entreprises bénéficient d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les revenus admissibles provenant d'activités commerciales internationales pendant trois à cinq ans.

18. De nombreuses incitations fiscales et non fiscales sont fournies pour aider les entreprises basées à Singapour. D'une manière générale, ces incitations visent à encourager les entreprises à accroître leur production et leurs investissements, à adopter de nouvelles technologies et à investir dans la recherche-développement et la formation, ou à soutenir les PME et les jeunes entreprises. Certaines incitations visent des secteurs ou des activités spécifiques, comme les services financiers, le tourisme, le transport et les services maritimes, et les activités des sièges sociaux. La plupart des régimes d'incitations dont il a été fait état au moment du dernier examen restent en place; quelques nouvelles incitations ont été introduites, comme le Programme d'incitations au développement de la propriété intellectuelle, annoncé en 2017 pour encourager l'utilisation de la propriété intellectuelle découlant de la R&D. Les autorités examinent régulièrement les programmes d'incitations. Toutefois, les renseignements sur les dépenses budgétaires ou sur les coûts économiques (recettes sacrifiées) liés aux incitations ne sont pas mis à la disposition du public. Singapour a informé l'OMC qu'elle n'accordait aucune subvention à notifier au titre de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires.

19. En 2018, Entreprise Singapore est devenue l'organisme national de normalisation et d'accréditation à la place de SPRING Singapore; le régime concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) est quant à lui resté pratiquement inchangé pendant la période considérée. Depuis 2016, Singapour a conclu 13 nouveaux accords de reconnaissance mutuelle avec ses partenaires

commerciaux. En 2019, des changements ont été apportés au cadre institutionnel régissant les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS): l'Agence des produits alimentaires de Singapour a été créée pour traiter les questions relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, tandis que l'administration des questions relatives à la santé des animaux et à la préservation des végétaux a été confiée à l'Office des parcs nationaux. Les lois pertinentes ont été modifiées pour tenir compte des changements institutionnels en question. À part ces changements, le cadre réglementaire SPS demeure fondamentalement inchangé. Singapour présente régulièrement des notifications aux Comités SPS et OTC. Aucune préoccupation commerciale spécifique n'a été soulevée au sein d'un quelconque comité au sujet des mesures notifiées par Singapour pendant la période à l'examen.

20. Certaines modifications ont été apportées à la législation et aux lignes directrices relatives à la concurrence, principalement pour renforcer les pouvoirs d'exécution de l'autorité chargée de la concurrence et améliorer la transparence et la clarté du régime. Par ailleurs, en 2018, cette autorité a en outre été chargée d'administrer la législation sur la protection des consommateurs et a été rebaptisée Commission de la concurrence et de la consommation de Singapour (CCCS). Pendant la période à l'examen, la CCCS a activement poursuivi ses activités d'exécution en publiant plusieurs décisions en matière d'infraction destinées à lutter contre les pratiques anticoncurrentielles impliquant des branches de production telles que la fabrication, le transport et la distribution de produits alimentaires.

21. Les entreprises publiques de Singapour (également appelées entreprises liées à l'État (GLC)) continuent de jouer un rôle majeur dans l'économie. Les GLC exercent leurs activités dans divers secteurs et sont gérées sur une base commerciale par Temasek, la société de portefeuille du gouvernement. Les autorités indiquent que le gouvernement n'accorde ni subventions ni traitement spécial à Temasek. Singapour a notifié à l'OMC qu'elle ne maintenait aucune entreprise commerciale d'État.

22. Singapour est partie à l'Accord révisé de l'OMC sur les marchés publics. Depuis le dernier examen, aucune modification n'a été apportée au cadre juridique régissant les marchés publics. Les fournisseurs nationaux n'ont pas droit à des préférences ou à des marchés réservés. Les contestations concernant les décisions en matière de marchés publics sont traitées par le Tribunal des marchés publics; aucune procédure n'a été engagée pendant la période considérée.

23. Le régime de propriété intellectuelle de Singapour est censé offrir l'une des plus fortes protections au monde dans ce domaine, ce qui témoigne de la conviction du pays que les biens incorporels tels que la propriété intellectuelle dynamiseront de plus en plus sa croissance. Pendant la période considérée, Singapour a modifié ou promulgué de nouvelles lois et réglementations concernant les brevets, les dessins et modèles industriels, les marques de fabrique ou de commerce, les indications géographiques, le droit d'auteur, les moyens de faire respecter les droits à la frontière et le règlement des différends pour actualiser son régime de propriété intellectuelle, honorer des engagements internationaux, améliorer les moyens de faire respecter les DPI et faire de Singapour une juridiction de choix pour les modes alternatifs de règlement des différends. Plusieurs initiatives ont également été mises en œuvre pour promouvoir l'innovation et la commercialisation des DPI obtenus.

24. À Singapour, le poids économique du secteur agricole est minime, bien qu'il existe une importante industrie de transformation des produits alimentaires et des boissons. Singapour n'a pas d'industries d'extraction de minéraux, de pétrole ou de gaz, bien qu'elle soit une plate-forme régionale majeure en ce qui concerne le raffinage du pétrole.

25. Si Singapour a augmenté son offre totale d'énergie pendant la période considérée, ses émissions de CO₂ ont commencé à diminuer en termes absolus à partir de 2017. Singapour a révisé sa législation et ses normes en matière d'efficacité énergétique en 2017 et a introduit une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre en 2019. Les marchés de l'électricité industrielle et grand public sont entièrement libéralisés et dégroupés; pendant la période à l'examen, le marché de détail de l'électricité a été libéralisé. L'investissement étranger est autorisé dans le secteur de l'énergie.

26. Le secteur manufacturier est un pilier majeur de l'économie. Sa part dans le PIB est passée de 18% en 2015 à 21,5% en 2020, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,6% pendant la même période. Malgré la pandémie de COVID-19, certains sous-secteurs tels que la biomédecine, l'électronique et l'ingénierie de précision ont affiché de bons résultats en 2020. Singapour envisage

de miser sur ses avantages concurrentiels en matière de sécurité juridique, de protection de la propriété intellectuelle et de cohésion et de cohérence des politiques, ainsi que sur sa main-d'œuvre hautement qualifiée et instruite, pour surmonter les difficultés qu'elle rencontre, du fait de sa taille, en ce qui concerne les terrains et la main-d'œuvre. À cet effet, le gouvernement a élaboré une stratégie globale, y compris les Feuilles de route pour la transformation industrielle destinées à plusieurs secteurs industriels, qui énoncent des objectifs quantifiés, exigent le déploiement de nouvelles technologies et de programmes de formation, établissent des cadres de coopération entre les parties prenantes concernées et prévoient des incitations ciblées.

27. Le secteur des services, qui représente 70% du PIB, constitue l'épine dorsale de l'économie singapourienne. En particulier, les services financiers contribuent pour 14,5% au PIB, soit l'une des parts les plus élevées au monde. Le secteur est bien développé, fortement internationalisé et en croissance, et bénéficie d'une Feuille de route pour la transformation industrielle. Singapour est l'un des principaux centres de services financiers pour la banque, l'assurance, les valeurs mobilières et la gestion de patrimoine en Asie. Pendant la période considérée, la balance commerciale de Singapour dans le secteur des services financiers et des services d'assurance a été excédentaire et cet excédent a augmenté. Au cours de la même période, Singapour a amélioré ses cadres prudentiel et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour tous les sous-secteurs, a simplifié son régime de licences bancaires et a établi un cadre juridique et un programme de développement pour les technologies financières et les systèmes de paiement électronique.

28. Le secteur des télécommunications est entièrement libéralisé et bénéficie des technologies les plus récentes (par exemple la 5G et la fibre optique jusqu'à l'abonné). Toutefois, la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse des revenus des opérateurs. Singapour est un pôle majeur de connexion à Internet pour les câbles sous-marins de fibre optique régionaux et internationaux. Le développement planifié du secteur est axé sur l'intelligence artificielle et l'analyse des données, la cybersécurité, les médias immersifs et l'Internet des objets.

29. Singapour est une plate-forme majeure de transport aérien. Le secteur a été affecté par la pandémie de COVID-19, le trafic aérien de passagers ayant diminué de 82,8% en 2020. Pour soutenir le secteur et assurer la survie des quatre compagnies aériennes nationales (dont une sous contrôle étranger), le gouvernement a versé 1,4 milliard de SGD. L'achèvement d'un nouveau terminal aérien a été retardé de deux ans. Les politiques libérales en matière d'établissement et d'accès bilatéral aux marchés sont restées inchangées.

30. Singapour est également un pôle régional et mondial majeur pour le transport maritime. Elle connaît l'une des plus fortes concentrations de groupes internationaux de navigation maritime et offre une gamme complète de services de transport maritime (tels que le courtage maritime, la gestion des navires, les services d'assurance et les services juridiques). Presque tous les indicateurs du trafic ont progressé entre 2015 et 2019 avant de connaître une légère baisse en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Le port de Singapour est resté ouvert aux activités tout au long de la pandémie. La flotte de navires appartenant à Singapour et la flotte de navires battant pavillon singapourien ont toutes deux augmenté au cours de la période considérée. Pendant la même période, plusieurs compagnies maritimes étrangères ont conclu des accords de coentreprise avec l'Autorité portuaire de Singapour, tandis que le régime réglementaire du secteur maritime est demeuré globalement inchangé en ce qui concerne tant l'accès aux marchés que les questions de concurrence.